

Le Conseil départemental demande toujours un plan territorial contre les rixes

Alors que les représentants des forces de l'ordre et de la justice ont dressé un bilan de leurs actions le 16 février, les élus du Département renouvellent leur désir de créer un Plan Essonne contre ce phénomène.



Ici un rassemblement à Saint-Michel-sur-Orge en 2021 après l'agression d'un jeune devant le collège. ©Archives Le Rep

C'était il y a un an : deux adolescents de l'Essonne étaient poignardés à mort [ndlr : une collégienne à Saint-Chéron puis un garçon de Boussy-Saint-Antoine]. Alors que le territoire est malheureusement l'un des plus touchés par le phénomène des rixes entre jeunes, les autorités se mobilisent pour endiguer ces violences et le Conseil départemental de l'Essonne demande à l'Etat de s'engager auprès des populations. « L'Essonne est un département dynamique et accueillant, qui compte une des populations les plus jeunes de France. Nous sommes fiers de notre jeunesse, de son talent, de sa résilience face à la crise sanitaire, de son engagement. (...) Malgré tout, nous déplorons sur le territoire un manque de ser-

vice public : manque de policiers, manque de magistrats, manque de professeurs. Car au phénomène multifactoriel des rixes, la réponse doit être multiple (sécuritaire, éducative, pédagogique) mais, surtout, elle suppose des moyens. Nous avons ainsi convenu avec le Premier Ministre

d'un Plan Essonne. Un an et plusieurs relances après, les Essonnais attendent toujours des mesures concrètes. Que de temps perdu, il est temps de passer de la parole aux actes ! », affirme ainsi François Durovray, président du Département de l'Essonne.

■ Maryne Vialette

Les rixes, un sujet qui mérite d'être débattu

Pour Alexandre Touzet, vice-président du Conseil départemental de l'Essonne en charge de la sécurité, et maire présent au Beauvau de la sécurité pour l'Association des maires de France, la question des rixes méritent une attention globale. « Ce n'est pas forcément le thème le plus populaire, mais c'est à mon avis un vrai sujet. Si la prévention doit devenir systématique, l'autre versant c'est la réponse que l'on apporte à la question de la primo-délinquance des mineurs », souligne-t-il. Si Alexandre Touzet retient l'effet positif du Beauvau de la sécurité où a été évoqué notamment la question des moyens, « on n'a pas évoqué la question de la stratégie. Or, depuis des années, on a arrêté l'exécution des petites peines et l'on a ici une vraie continuité entre les gouvernements depuis le passage de Dominique Perben au ministère de la Justice », affirme le vice-président du Département. Au volet prévention, le volet répression ne peut en effet pas être oublié. « Il n'y aura pas de solution unique, mais c'est un ensemble de dispositif qui doit permettre d'empêcher les primo-délinquants de passer à nouveau à l'acte », conclut-il.

■ T. V.